

NORMES GRAPHIQUES **CÉGEP DE TROIS-RIVIÈRES**

AVANT-PROPOS

Le présent guide d'utilisation est un instrument de travail mis à la disposition des différents utilisateurs de l'identification visuelle du **Cégep de Trois-Rivières**. Chacun y trouvera l'essentiel des normes graphiques qui en régissent l'utilisation, en vue d'assurer à l'organisation une image uniforme, puissante et cohérente.

L'application des règles présentées dans ces pages, en particulier en ce qui concerne la constance dans la répétition et l'exactitude de la reproduction, est essentielle au maintien et au renforcement de l'image du **Cégep de Trois-Rivières**. Chacune de ces règles doit donc être rigoureusement respectée, afin que toute application des normes graphiques puisse identifier clairement l'organisation.

Il est strictement interdit de modifier en tout ou en partie les reproductions maîtresses de ce document. Toute situation spécifique non prévue par le présent guide d'utilisation doit être soumise au Service des communications et des affaires institutionnelles.

1. IDENTITÉ VISUELLE

1.1.	Principes généraux	∠
1.2.	Logo Cégep de Trois-Rivières	5
1.3.	Composants de l'identité	6
1.4.	Composition et mesures	7
1.5.	Typographie	8
1.6.	Couleur officielle	9
17		
1./.	Signature de marque	.10
	Signature de marque Spécifications techniques	

2. DÉCLINAISONS DE MARQUE

2.1.	Principes généraux	.13
2.2.	Composants des déclinaisons	.14
2.3.	Composition	.15
2.4.	Mesures	16
2.5.	Typographie	.17
2.6.	Couleurs	18
2.7.	Spécifications techniques	19

3. DIABLOS

3.1.	Principes generaux	. 21
	Logo Diablos	
3.3.	Composants de l'identité Diablos	23
3.4.	Composition et mesures	24
3.5.	Typographie	25
3.6.	Couleurs	26
3.7.	Spécifications techniques	.27
3.8.	Cohabitation avec la marque Cégep	28



IDENTITÉ **VISUELLE**



1.1. PRINCIPES GÉNÉRAUX

La présente section s'adresse à toutes les instances du **Cégep de Trois-Rivières** et à leurs fournisseurs. Il décrit les normes graphiques à respecter lors de l'utilisation du logo **Cégep de Trois-Rivières** ainsi que le mode de construction des logos des différentes composantes de l'institution.

L'identité visuelle est la représentation graphique de l'identité d'une institution, d'un produit ou d'un service. Elle exprime, grâce à un style graphique propre à l'institution, les valeurs, l'activité et les ambitions de celle-ci, et se traduit par des signes, des couleurs, des textes ainsi que des mises en forme.

Il est strictement interdit de modifier en tout ou en partie les éléments qui composent le logo du **Cégep de Trois-Rivières**, tels que la typographie, le symbole ou autre. Il est donc fortement recommandé aux fournisseurs de faire approuver par leurs clients les épreuves des travaux de conception ou d'impression effectués pour le compte du **Cégep de Trois-Rivières** ou de l'une de ses composantes. La banque de logos dans les différents formats techniques est disponible sur cegeptr.qc.ca.

Pour accéder à la librairie de logos ou pour toute application qui ne serait pas prévue dans ce guide, veuillez communiquer avec le Service des communications et des affaires institutionnelles au 819 376-1721, poste 2701 ou à communications@cegeptr.qc.ca.



1.2. LOGO CÉGEP DE TROIS-RIVIÈRES

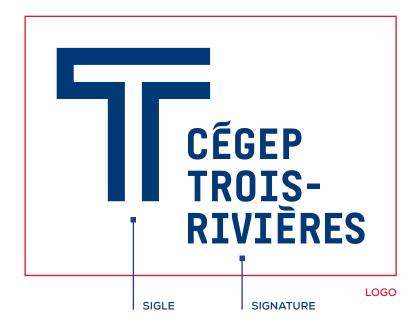
Le logo du **Cégep de Trois-Rivières** a été conçu dans l'optique d'être muni d'une image forte représentant avec précision l'institution. Le logo percutant favorise le sentiment d'appartenance à la marque, la notoriété et la reconnaissance auprès du public.

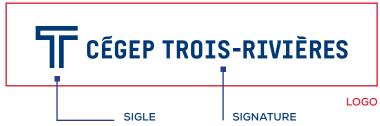
Plusieurs autres critères déterminants participent à la cohérence de l'identification visuelle. Que ce soit l'utilisation de la couleur distinctive ou la typographie contemporaine, les éléments composant le logo apportent une excellente pérennité à l'identification visuelle et assurent le meilleur impact possible, et ce, en tout temps.



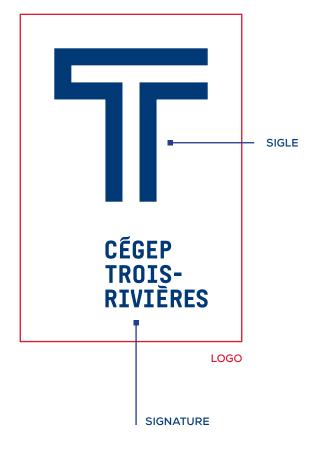
1.3. COMPOSANTS DE L'IDENTITÉ

VERSION HORIZONTALE





VERSION VERTICALE



LE SIGLE

Le sigle est composé du « T » bleu à l'intérieur duquel on retrouve les traits contours et la schématisation des lettres « T » et « r ».

LA SIGNATURE

La signature est le nom Cégep Trois-Rivières. Il s'agit d'une représentation graphique qui identifie de manière unique la marque.

LE LOGO

Le logo est composé du sigle et de la signature.

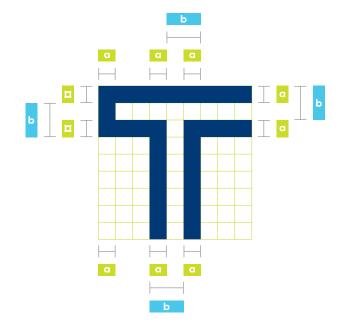
1.4. COMPOSITION ET MESURES

Afin de faciliter la compréhension des grilles de construction, des mesures ont été utilisées, ce qui permet de toujours conserver les proportions, peu importe le format de reproduction désiré.

- a: Correspond à la largeur d'un trait du sigle
- **b** : Correspond au double de la largeur d'un trait du sigle

La zone de protection du logo correspond au double de la largeur d'un trait du sigle.

IMPORTANT: Il est strictement interdit de modifier ou de tenter de reproduire le logo du **Cégep de Trois-Rivières**. Seuls les fichiers informatiques originaux doivent être utilisés. Ils sont disponibles sur demande en communiquant avec le Service des communications et des affaires institutionnelles au 819 376-1721, poste 2701 ou à communications@cegeptr.qc.ca.









1.5. TYPOGRAPHIE

La signature **Cégep de Trois-Rivières** est en police de caractères « CegepTR », spécialement développée pour l'institution. **Cette police de caractères n'est utilisée que pour la signature à côté du sigle.** Elle s'apparente à la police « Realtime », mais l'utilisation de la police « CegepTR » est obligatoire pour tous les logos de l'institution. Aucune substition ou déformation des caractères ne seront acceptées. Un crénage optique est recommandé pour assurer une meilleure lisibilité dans les applications.

IMPORTANT: Il est strictement interdit de modifier la typographie de « **Cégep de Trois-Rivières** » ou de tenter de la reproduire autrement qu'avec les documents aux fins de reproduction qui sont disponibles dans le kit graphique.



abcdefghijklmnopqrstuvwxyz ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ àâéèêëôûÀÂÉĒĒËÔÛ 1234567890!@#\$%?&*()-=_+ °\`~;@£€∞{}[]|¬"

CegepTR Bold

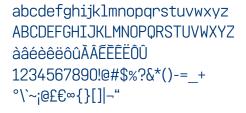
UTILISATIONS À PROSCRIRE



Ne pas substituer la typographie.



Ne pas modifier la casse.



CegepTR Regular



Ne pas substituer la typographie.



Ne pas modifier la graisse.



Ne pas substituer la typographie



Ne pas déformer le caractère.

BONNE UTILISATION



1.6. COULEUR OFFICIELLE

Afin de maintenir la constance dans la diffusion du logo Cégep de Trois-Rivières, il est important d'utiliser la bonne nuance bleue en tout temps. Les correspondances couleur au bleu Cégep de Trois-Rivières pour différents procédés de reproduction sont fournies afin d'assurer à la marque le plus d'uniformité possible.

Ces règles s'appliquent pour tout ce qui concerne les documents où paraît le logo **Cégep de Trois-Rivières**.

Pour la reproduction du logo Cégep de Trois-Rivières, l'utilisation d'une autre couleur que celles mentionnées plus bas est strictement interdite.

Il faut avant tout assurer une bonne visibilité au logo. Dans tous les cas, il faut rechercher un contraste entre la couleur utilisée pour le fond et les éléments reproduits. Si la teinte du papier menace d'altérer de façon significative la couleur officielle, il est recommandé d'utiliser le noir comme couleur d'impression. Mais lorsqu'il est possible d'utiliser le logo en bleu, on doit privilégier cette option.

Les exigences relatives aux couleurs concernent toutes les techniques d'impression.

Pour le logo inversé, voir la page 11.

BLEU OFFICIEL - LES CORRESPONDANCES

Impression offset en une couleur : Pantone : 288 (PMS 288)

Impression en quadrichromie (4 couleurs process) : CMJN : 100 / 76 / 6 / 32

Composition des couleurs sur un écran (RVB) :

RVB: 9 / 45 / 116

Hexadecimal: #092D74

Sico : Bleu immense (6007-83)

Benjamin Moore : Gentiane Printanière (2065-10)

Vinyle 3M : Night blue 511

ROUGE OFFICIEL - LES CORRESPONDANCES

Impression offset en une couleur :

Pantone: 186 (PMS 186)

Impression en quadrichromie (4 couleurs process)

CMJN: 2/100/85/6

Composition des couleurs sur un écran (RVB) : RVB : 207 / 21 / 45

Hexadecimal: #CF152D Sico : Cerise Rouge (6053-75)

Benjamin Moore: Baie du Houx (1321)

Vinyle 3M : Cardinal red 028

BONNES UTILISATIONS











Ne pas substituer la couleur.



Éviter les contrastes faibles.



Ne pas alterner les couleurs.



Éviter les contrastes faibles.



Ne pas dégrader la couleur.



Ne pas substituer la couleur.

1.7. SIGNATURE DE MARQUE

La signature de marque est un slogan qui accompagne généralement le logo du **Cégep de Trois-Rivières** sur les différents supports et messages de communication de l'entreprise. Elle permet de mettre en relief notre positionnement et nos valeurs, et ce, dans les pièces publicitaires, publications institutionnelles et autres communications de nature marketing.

Elle ne devrait apparaitre sur aucun document ou formulaire de nature administrative, qu'il soit papier ou qu'il soit produit par les systèmes informatiques.

La signature « Nous, le cégep. » est en police de caractères « <u>Nexa Black</u> ». Un trait contour dans le terme « Nous, » a été utilisé afin de rappeler le sigle du logo « Cégep de Trois-Rivières ». Aucune substition ou déformation des caractères ne seront acceptées. Un crénage optique est recommandé pour assurer une meilleure lisibilité dans les applications. Comme police d'accompagnement, « Trade Gothic » est privilégiée.

Afin d'assurer une constance dans les différentes publications, la signature de marque est assujetie aux mêmes normes de couleurs de l'identité visuelle de Cégep de Trois-Rivières

D'autres déclinaisons peuvent être acceptées. Exemples: « Nous, la victoire. » « Nous, la réussite. » « Nous, l'entraide. » Les déclinaisons doivent être approuvées par le Service des communications et des affaires institutionnelles au 819 376-1721, poste 2701 ou à communications@cegeptr.qc.ca.

IMPORTANT: Il est strictement interdit de modifier la typographie de « Nous, le cégep. » ou de tenter de la reproduire autrement qu'avec les documents aux fins de reproduction qui sont disponibles dans le kit graphique.

BONNES UTILISATIONS







abcdefghijklmnopqrstuvwxyz **ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ** àâéèêëôûÀÂÉÈÊËÔÛ 1234567890!@#\$%?&*()-=_+ °\`~;@£€∞{}[]|¬"

Nexa Black



Ne pas modifier la casse



Ne pas substituer la couleur.



Ne pas dégrader la couleur.



Ne pas substituer la typographie.





Éviter les contrastes faibles.



Ne pas substituer la couleur.



Ne pas substituer la typographie.

1.8. SPÉCIFICATIONS TECNHIQUES

TAILLE MINIMALE

En fixant la taille minimale du logo, on s'assure qu'il sera clairement lisible dans tous les cas. La taille minimale permise dépend du type de logo qui est utilisé.

PIXELLISATION

Pour tout support d'impression, le logo doit être utilisé à sa taille réelle (si possible) en 300 ppp* afin de ne pas créer un effet flou ou pixélisé. Assurez-vous de remettre le bon type de fichier au fournisseur lors de l'attribution du mandat.

Pour les fournisseurs (domaine de l'impression), les fichiers vectoriels sont privilégiés, soit les EPS ou PDF de types PMS ou CMJN.

ZONE DE PROTECTION

Pour que l'identité visuelle **Cégep de Trois-Rivières** conserve tout son impact, on doit laisser autour un minimum d'espace de protection, à l'intérieur duquel aucun autre élément distrayant, comme du texte, des graphiques, des illustrations ou des photographies, ne peut venir se placer. L'espace correspond au double de la largeur d'un trait du sigle pour les logos et le sigle, et à la hauteur de la lettre « O » pour la signature. Le logo ne doit jamais être placé à fond perdu (bleed) et n'est jamais répété dans une publicité. Certaines exemptions s'appliquent, mais elles doivent être approuvées par le Service des communications et des affaires institutionnelles au 819 376-1721, poste 2701 ou à communications@cegeptr.qc.ca.

MODIFICATION, DÉFORMATION OU EFFET

Le logo ne doit subir aucune déformation non proportionnelle, et les éléments ne peuvent être modifiés séparément. Aucun effet comme une ombre portée, une lueur externe ou un contour ne doit être appliqué au logo.

LOGO EN INVERSÉ

Lorsqu'il est nécessaire d'avoir recours à une version de l'identité en renversé, ils doivent être effectués avec rigueur afin de ne pas créer une image qui déforme le logo. Une attention particulière doit être apportée à la couleur du papier et à la masse de couleur dans laquelle le logo parait en inversé.



(1,09 cm)

(0,46 cm)

(1,27 cm)







TROIS-RIVIĒRES

CÉGEP TROIS-RIVIÈRES

Signature

0,7 po





Aucun effet, tel qu'une lueur externe.



Ne pas couper le loge



Ne pas déformer le logo.



Aucun effet, tel qu'un trait contour



Ne pas utiliser de version pixellisée



Ne pas changer les proportions du logo.

DÉCLINAISONS **DE MARQUE**

2.1. PRINCIPES GÉNÉRAUX

La présente section s'adresse à tous les utilisateurs des déclinaisons de la marque **Cégep de Trois-Rivières**. Ou'il s'agisse des directions, des services, des programmes ou des départements, les déclinaisons de marque sont assujeties à des normes strictes d'utilisation permettant une meilleure constance dans la diffusion.

Il est strictement interdit de modifier en tout ou en partie les éléments qui composent les déclinaisons de marque du **Cégep de Trois-Rivières**, tels que la typographie, le symbole ou autre. Il est donc fortement recommandé aux fournisseurs de faire approuver par leurs clients les épreuves des travaux de conception ou d'impression effectués pour le compte du **Cégep de Trois-Rivières** ou de l'une de ses instances. La banque des déclinaisons de marque dans les différents formats techniques est disponible sur cegeptr.qc.ca.

Pour accéder à la librairie des déclinaisons ou pour toute application qui ne serait pas prévue dans ce guide, veuillez communiquer avec le Service des communications et des affaires institutionnelles au 819 376-1721, poste 2701 ou à communications@cegeptr.qc.ca.

2.2. COMPOSANTS DES DÉCLINAISONS

LE SIGLE

Tout comme l'identité visuelle, le sigle est composé du « T » bleu à l'intérieur duquel on retrouve les traits contours et la schématisation des lettres « T » et « r ».

LA SIGNATURE

Tout comme l'identité visuelle, la signature est le nom Cégep Trois-Rivières. Il s'agit d'une représentation graphique qui identifie de manière unique la marque.

LE LOGO

Le logo est composé du sigle et de la signature.

LA COMPOSANTE IDENTITAIRE

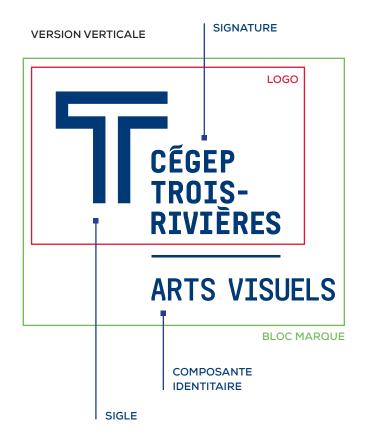
Le logo peut être suivi d'une composante identitaire qui vient préciser la direction, le programme, le département ou le service, par exemple Formation continue et Services aux entreprises. Cette composante identitaire est séparée du logo par un filet. Dans la version verticale, elle s'aligne en suivant la largeur de la signature. Dans la version horizontale, elle s'aligne avec la base de la signature en suivant son interlignagne. Les noms des directions, des programmes, des départements et des services s'écrivent tels qu'ils apparaissent dans le guide des désignations institutionnelles. Ce guide est disponible au cegeptr.qc.ca.

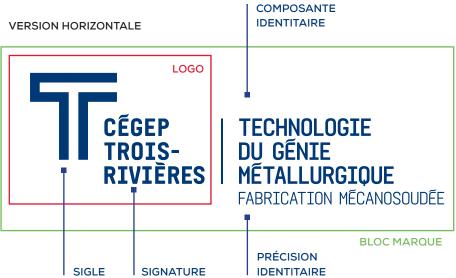
LA PRÉCISION IDENTITAIRE

Certains programmes sont accompagnés d'une précision identitaire qui complète la composante identitaire. Elle est située sous cette dernière.

LE BLOC MARQUE

Le bloc marque est la combinaison du logo et de la composante identitaire.





2.3. COMPOSITION

Trois compositions ont été conçues afin d'assurer une meilleure versatilité dans l'affichage du bloc marque. Puisque le choix de la déclinaison à utiliser varie en fonction du contexte d'affichage, une attention particulière devra être prise pour s'assurer de la meilleure lisibilité de l'ensemble des éléments.

BLOC DE MARQUE HORIZONTAL



BLOC DE MARQUE VERTICAL



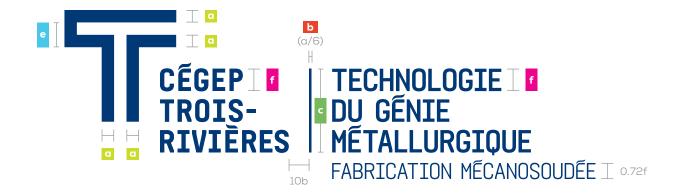
ARTS, LETTRES
ET COMMUNICATION
LANGUES

BLOC DE MARQUE VERTICAL VERSION COURTE



ARTS, LETTRES ET COMMUNICATION LANGUES

2.4. MESURES



Tout comme l'identité visuelle, des mesures ont été utilisées afin de conserver les proportions, peu importe la déclinaison de marque désirée.

- a: Correspond à la largeur d'un trait du sigle.
- b : Correspond à la largeur du trait séparant le logo de la composante identitaire. Il correspond également au sixième de la largeur d'un trait du sigle.
- c : Correspond à la hauteur de la composante identitaire et du trait séparant la signature et la composante identitaire.
- **d** : Correspond à la largeur de la signature et du trait séparant la signature et la composante identitaire.
- e : Correspond au double de la largeur d'un trait du sigle.
 Cette mesure est également équivalent à la zone de protection du bloc marque.
- **f**: Correspond à la hauteur en point de la signature et de la composante identitaire.

IMPORTANT: Il est strictement interdit de modifier ou de tenter de reproduire une déclinaison du logo **Cégep de Trois-Rivières**. Seuls les fichiers informatiques originaux doivent être utilisés. Ils sont disponibles sur demande en communiquant avec l'équipe du Service des communications et des affaires institutionnelles au 819 376-1721, poste 2701 ou à communications@cegeptr.qc.ca.





2.5. TYPOGRAPHIE

La composante identitaire ainsi que la précision identitaire sont présentés avec la police de caractères « CegepTR », mais ont des graisses différentes.

Pour la composante identitaire, la graisse a utilisée est « CegepTR Bold ».

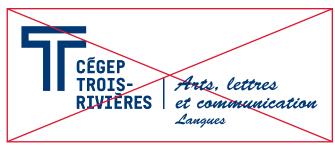
Pour la précision identitaire, la graisse a utilisée est « CegepTR Regular ».

Aucune substition ou déformation des caractères ne seront acceptées. Un crénage optique est obligatoire pour assurer une meilleure lisibilité dans les déclinaisons de marque.

IMPORTANT: Il est strictement interdit de modifier la typographie du bloc marque ou de tenter de la reproduire autrement qu'avec les documents aux fins de reproduction qui sont disponibles dans le kit graphique.



Ne pas substituer la typographie.



Ne pas substituer la typographie.

BONNE UTILISATION





Ne pas modifier la casse.



Ne pas modifier la graisse.



Ne pas déformer le caractère.

2.6. COULEURS

Tout comme le logo, le bloc marque doit utiliser la bonne nuance bleue en tout temps. Les correspondances couleur au bleu **Cégep de Trois-Rivières** pour différents procédés de reproduction sont fournies afin d'assurer à la marque le plus d'uniformité possible.

Ces règles s'appliquent pour tout ce qui concerne les documents où parait les différentes déclinaisons de marque.

Il faut avant tout assurer une bonne visibilité au bloc marque. Dans tous les cas, il faut rechercher un contraste entre la couleur utilisée pour le fond et les éléments reproduits. Si la teinte du papier menace d'altérer de façon significative la couleur officielle, il est recommandé d'utiliser le noir comme couleur d'impression. Mais lorsqu'il est possible d'utiliser le logo en bleu, on doit privilégier cette option.

Les exigences relatives aux couleurs concernent toutes les techniques d'impression.

LES CORRESPONDANCES

Impression offset en une couleur : Pantone : 288 (PMS 288)

Impression en quadrichromie (4 couleurs process) :

CMJN: 100 / 76 / 6 / 32

Composition des couleurs sur un écran (RVB) :

RVB:9/45/116

Hexadecimal: #092D74

Sico: Bleu immense (6007-83)

Benjamin Moore: Gentiane Printanière (2065-10)

Vinyle 3M : Night blue 511

BONNES UTILISATIONS











Ne pas substituer la couleur.



Éviter les contrastes faibles.



Ne pas alterner les couleurs.



Ne pas dégrader la couleur.

2.7. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

TAILLE MINIMALE

Puisque la taille du bloc marque varie selon la longeur des composantes identitaires et des précisions identitaires, la taille minimale se fixe en fonction du logo. En fixant la taille minimale du logo, on s'assure que le bloc marque sera clairement lisible dans tous les cas. La taille minimale permise dépend de la composition du bloc marque qui est utilisé.

PIXELLISATION

Pour tout support d'impression, le bloc marque doit être utilisé en 300 ppp afin de ne pas créer un effet flou ou pixélisé. Assurez-vous de remettre le bon type de fichier au fournisseur lors de l'attribution du mandat.

ZONE DE PROTECTION

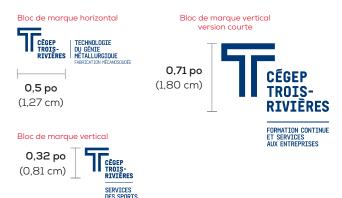
Pour que le bloc marque conserve tout son impact, on doit laisser autour un minimum d'espace de protection, à l'intérieur duquel aucun autre élément distrayant, comme du texte, des graphiques, des illustrations ou des photographies, ne peut venir se placer. L'espace correspond au double de la largeur d'un trait du sigle. Le bloc marque ne doit jamais être placé à fond perdu (bleed) et n'est jamais répété dans une publicité.

MODIFICATION, DÉFORMATION OU EFFET

Le bloc marque ne doit subir aucune déformation non proportionnelle, et les éléments ne peuvent être modifiés séparément. Aucun effet comme une ombre portée, une lueur externe ou un contour ne doit être appliqué.

BLOC MARQUE EN INVERSÉ

Lorsqu'il est nécessaire d'avoir recours à une version du bloc marque en renversé, ils doivent être effectués avec rigueur afin de ne pas créer une image qui déforme ce dernier. Une attention particulière doit être apportée à la couleur du papier et à la masse de couleur dans laquelle le bloc marque parait en inversé.















Aucun effet, tel qu'une lueur externe

DIABLOS

SECTION 3



3.1. PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les **Diablos** sont les différentes équipes sportives du **Cégep de Trois-Rivières** qui évoluent dans le Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ).

La présente section s'adresse à toutes les instances des **Diablos** et à leurs fournisseurs. Il décrit les normes graphiques à respecter lors de l'utilisation du logo **Diablos** ainsi que sa cohabitation avec le **Cégep de Trois-Rivières**.

Il est strictement interdit de modifier en tout ou en partie les éléments qui composent le logo **Diablos**, tels que la typographie, le symbole ou autre. Il est donc fortement recommandé aux fournisseurs de faire approuver par leurs clients les épreuves des travaux de conception ou d'impression effectués pour le compte des **Diablos** ou de l'une de ses composantes.

Pour accéder à la librairie de logos ou pour toute application qui ne serait pas prévue dans ce guide, veuillez communiquer avec l'équipe du Service des communications et des affaires institutionnelles au 819 376-1721, poste 2701 ou à communications@cegeptr.qc.ca.





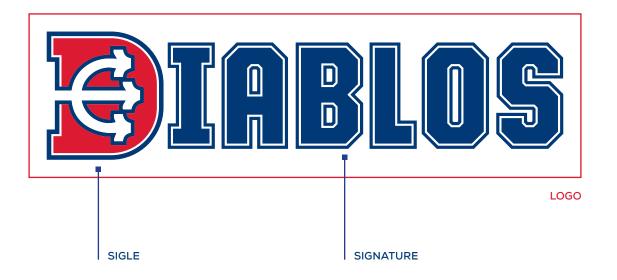
3.2. LOGO DIABLOS

Le logo **Diablos** a été conçu dans l'optique de bien représenter les valeurs de l'organisation. Le logo favorise le sentiment d'appartenance à la marque, la notoriété et la reconnaissance auprès du public.

Plusieurs critères déterminants participent à la cohérence du logo. Il est important de bien appliquer les diverses règles de composition, de couleur et d'applications, afin d'assurer une forte pérennité de la marque.



3.3. COMPOSANTS DE L'IDENTITÉ DIABLOS



LE SIGLE

Le sigle est composé du « D » rouge avec un trait contour bleu. À l'intérieur de la lettre, on retrouve la fourche emblématique de l'institution.

LA SIGNATURE

La signature est le nom **Diablos.** Il s'agit d'une représentation graphique qui identifie de manière unique la marque.

LE LOGO

Le logo est composé du sigle et de la signature.



3.4. COMPOSITION ET MESURES

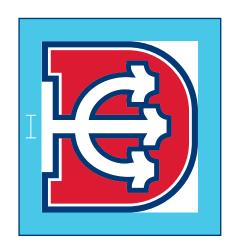


Afin de faciliter la compréhension des grilles de construction, des mesures ont été utilisées, ce qui permet de toujours conserver les proportions, peu importe le format de reproduction désiré.

- **a** : Correspond à l'espace de dégagement entre le haut de la signature et le sigle. La signature doit être centrée avec le sigle.
- **b** : Correspond au centre de la fourche incluant le trait contour. Cette mesure détermine également la zone de protection du logo.

IMPORTANT: Il est strictement interdit de modifier ou de tenter de reproduire le logo des **Diablos**. Seuls les fichiers informatiques originaux doivent être utilisés. Ils sont disponibles sur demande en communiquant avec l'équipe du Service des communications et des affaires institutionnelles au 819 376-1721, poste 2701 ou à communications@cegeptr.qc.ca.







3.5. TYPOGRAPHIE

La signature **Diablos** a été spécialement développée pour l'institution. Cette police de caractères a été créée de toute pièce et n'est utilisée que pour la signature à côté du sigle. Aucune substition ou déformation des caractères ne seront acceptées.

IMPORTANT: Il est strictement interdit de modifier la typographie des **Diablos** ou de tenter de la reproduire autrement qu'avec les documents aux fins de reproduction qui sont disponibles dans le kit graphique.



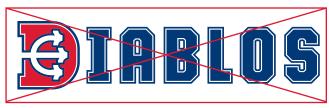
BONNE UTILISATION



UTILISATIONS À PROSCRIRE



Ne pas substituer la typographie



Ne pas modifier le crénage.



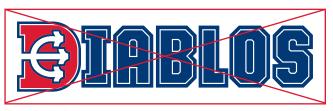
Ne pas substituer la typographie.



Ne pas enlever le contour.



Ne pas substituer la typographie.



Ne pas épaissir le contour



Ne pas substituer la typographie.



Ne pas déformer le caractère.



3.6. COULEURS

BLEU OFFICIEL - LES CORRESPONDANCES

Impression offset en une couleur : Pantone : 288 (PMS 288)

Impression en quadrichromie (4 couleurs process) :

CMJN:100/76/6/32

Composition des couleurs sur un écran (RVB) :

RVB: 9 / 45 / 116

Hexadecimal: #092D74

Sico: Bleu immense (6007-83)

Benjamin Moore: Gentiane Printanière (2065-10)

Vinyle 3M : Night blue 511

* Pour les équipements sportifs, la couleur doit se rapprocher du bleu officiel Pantone 288. Dans le cas où aucune équivalence n'est possible, la couleur Navy Blue est utilisée par la plupart des fournisseurs et se rapproche suffisamment de la couleur officielle.

ROUGE OFFICIEL - LES CORRESPONDANCES

Impression offset en une couleur :

Pantone: 186 (PMS 186)

Impression en quadrichromie (4 couleurs process) :

CMJN:2/100/85/6

Composition des couleurs sur un écran (RVB) :

RVB: 207 / 21 / 45

Hexadecimal: #CF152D

Sico: Cerise Rouge (6053-75)

Benjamin Moore: Baie du Houx (1321)

Vinyle 3M: Cardinal red 028

 Pour les équipements sportifs, la couleur doit se rapprocher du bleu officiel Pantone 186. Dans le cas où aucune équivalence n'est possible, la couleur Scarlet Red est utilisée par la plupart des fournisseurs et se rapproche suffisamment de la couleur officielle.

BONNES UTILISATIONS











Ne pas substituer les couleurs.



Ne pas alterner les couleurs.



Ne pas dégrader les couleurs.



Ne pas substituer les couleurs.

3.7. SPÉCIFICATIONS TECNHIQUES

TAILLE MINIMALE

En fixant la taille minimale du logo, on s'assure qu'il sera clairement lisible dans tous les cas. La taille minimale permise dépend du type de logo qui est utilisé.

PIXELLISATION

Pour tout support d'impression, le logo doit être utilisé à sa taille réelle (si possible) en 300 ppp* afin de ne pas créer un effet flou ou pixélisé. Assurez-vous de remettre le bon type de fichier au fournisseur lors de l'attribution du mandat.

Pour les fournisseurs (domaine de l'impression), les fichiers vectoriels sont prévilégiés, soit les EPS ou PDF de types PMS ou CMJN.

ZONE DE PROTECTION

Pour que le logo **Diablos** conserve tout son impact, on doit laisser autour un minimum d'espace de protection, à l'intérieur duquel aucun autre élément distrayant, comme du texte, des graphiques, des illustrations ou des photographies, ne peut venir se placer. L'espace correspond au centre de la fourche incluant le trait contour. Le logo ne doit jamais être placé à fond perdu (bleed) et n'est jamais répété dans une publicité.

MODIFICATION, DÉFORMATION OU EFFET

Le logo ne doit subir aucune déformation non proportionnelle, et les éléments ne peuvent être modifiés séparément. Aucun effet comme une ombre portée, une lueur externe ou un contour ne doit être appliqué au logo.

LOGO EN INVERSÉ

Lorsqu'il est nécessaire d'avoir recours à une version de l'identité en renversé, elle doit être effectuée avec rigueur afin de ne pas créer une image qui déforme le logo. Une attention particulière doit être apportée à la couleur du papier et à la masse de couleur dans laquelle le logo parait en inversé.



Ne déformer aucune section du logo.



Ne pas changer les proportions du logo.



Ne pas modifier le sigle.



Logo **0,75 po** (1,90 cm)



Sigle **0,17 po** (0,43 cm)



Logo **0,6875 po** (1,74625 cm)







UTILISATIONS À PROSCRIRE



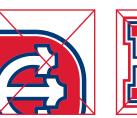
Aucun effet, tel qu'une lueur externe



Aucun effet, tel qu'un trait contour



Ne pas changer les proportions du logo.



Ne couper aucune section du logo.



Aucun effet, tel qu'un

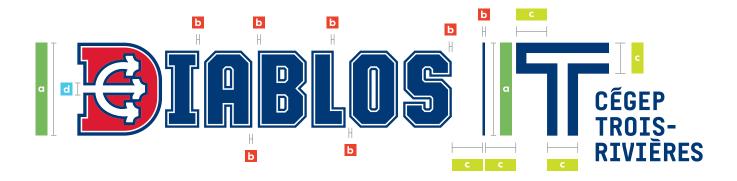


Ne pas utiliser de version pixellisée



3.8. COHABITATION AVEC LA MARQUE CÉGEP

Lors de la cohabitation des logos **Diablos** et **Cégep de Trois-Rivières**, il est primordial d'appliquer la composition et les mesures décrites ci-dessous. L'équilibre doit être respecté lorsque les deux logos sont jumelés afin de permettre le meilleur impact visuel possible. Les normes concernant les typographies et les couleurs s'appliquent en suivant les règles de leurs sections respectives.



- a: Correspond à la hauteur du sigle Diablos, du sigle Cégep de Trois-Rivières et du trait séparant les deux logos.
- **b** : Correspond à la largeur du trait séparant les deux logos. Cette mesure est équivalent à la largeur du trait contour des lettres de la signature **Diablos**.
- c : Correspond à l'espace de dégagement entre les logos et le trait de séparation. Il est équivalent à la largeur des deux traits du sigle Cégep de Trois-Rivières.
- d: Correspond au centre de la fourche du sigle Diablos, incluant le trait contour. Cette mesure détermine également la zone de protection du logo.

IMPORTANT: Il est strictement interdit de modifier ou de tenter de reproduire les logos **Diablos** et Cégep de Trois-Rivières. Seuls les fichiers informatiques originaux doivent être utilisés. Ils sont disponibles sur demande en communiquant avec l'équipe du Service des communications et des affaires institutionnelles au 819 376-1721, poste 2701 ou à communications@cegeptr.qc.ca.

BONNES UTILISATIONS



